



## Déclaration de l'intersyndicale devant le CTM du 29 novembre 2013 CGT FSU SUD

« Alors que le gouvernement s'est fixé comme priorité la revalorisation de la catégorie C et a lancé le chantier de l'égalité professionnelle femme - homme, vos services ont décidé de restreindre le nombre de postes ouverts au concours en 2014 et de reporter de 15 mois le bénéfice du concours et d'imposer une mobilité pour les 81 agents C et B reçus en 2014 à qui il faudra ajouter les collègues TFR. Or dans nos EPLEFPA:

- La précarité, c'est près de 900 agents sans compter les collègues en contrat aidés CUI CAE non éligibles à la déprécarisation ;
- La précarité, c'est quasiment exclusivement des femmes avec des carrières dépendantes de l'équilibre financier des centres ;
- La précarité, c'est une majorité de collègues au smic à 70% soit 790 € net / mois pour vivre;

Face à la mobilisation unitaire des syndicats de notre ministère, après l'inflexibilité de vos services et de la conseillère du ministre, le directeur de cabinet a entr'ouvert une porte en concédant :

- l'ouverture de 20 à 30 postes en 2014 avec effet de la titularisation en septembre 2015;
- la titularisation à la rentrée scolaire 2014 sans mobilité imposée avec un traitement au cas par cas avec de rester dans les Lycées de l'EPLEFPA d'affectation actuelle pour les seules adjointes administratives;
- une compensation financière de 3 à 4000 € pour les seules adjointes administratives;
- le suivi du reclassement des collègues contractuelles actuellement sur les postes offerts aux lauréates;

Cependant, et malgré ces quelques avancées, les conditions et perspectives de déprécarisation des 900 collègues adjointes administratives, secrétaires administratives et Techniciens Formation Recherche restent inacceptables

C'est pourquoi aujourd'hui certains et certaines exaspérées par ces décisions iniques ont décidé de venir témoigner devant vous, lors de ce CTM des conséquences de vos décisions. »

Paris Le 29 novembre 2013

